

286

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 286 19 septembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974: 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

Chantage et trompe-l'œil

Un paysan vaudois, il y a heureusement longtemps, disait avec candeur : « Moi, vous savez, je ne fais pas de politique, je vote radical ». Quand une idéologie atteint ce parfait degré de diffusion, quand elle apparaît comme naturelle, c'est alors qu'elle est vraiment dominante.

Les mouvements féministes ont souvent eu l'occasion de faire cette démonstration. Pour qu'une femme puisse obtenir un poste « à responsabilités », on exige d'elle des qualités évidentes, voire exceptionnelles, pour un homme on se contente de qualités suffisantes.

Les manifestations paysannes : autre illustration. Le responsable du Département de la police et de l'agriculture fribourgeois disait à la télévision qu'il ne voyait là que des gens en balade sur leur tracteur, dûment immatriculé (en fait, en contravention à la loi sur la circulation routière); aurait-il tenu le même langage si des étudiants gauchistes avaient, au cours d'un sit-down, posé sur la chaussée leur derrière, lui aussi immatriculé ?

Mais, plus politiquement et plus gravement, quelles sont les limites du naturel et de l'insolite ? Lorsqu'un chef syndicaliste, M. Canonica, par exemple déclare : « Nous sommes pour la paix du travail, mais pas des inconditionnels de la paix du travail », la presse patronale et bien pensante fait remarquer que de tels propos sonnent incongrus. En revanche, les mêmes milieux exercent une pression constante sur le Conseil fédéral, sous forme de chantage, jugé alors naturel : ou bien vous comprimez les dépenses publiques de manière draconienne, ou nous faisons voter « non » en décembre, lors de la votation sur le régime financier.

Le Conseil fédéral prodigue aussitôt les apaisements nécessaires; les partis de droite acceptent

le blocage de l'augmentation des effectifs des fonctionnaires, ce qui est contraire, dans certains secteurs, aux règles d'une bonne gestion; on charge le consommateur au nom de l'équilibre du budget. Mais où sont les conditions posées par la gauche ?

Ce qui est grave, c'est qu'en créant l'obsession de l'équilibre budgétaire, la droite fausse le sens du combat contre l'inflation (voir pages 2 et 3).

Car la lutte contre l'inflation passe par la remise en cause de certains privilèges (par exemple, la propriété du sol), le contrôle de certaines pratiques commerciales (par exemple, la publicité), l'obligation de renseigner sur les facteurs de la formation des prix, etc.

On oublie tout cela en ne parlant que budget des seules finances publiques. En fin de compte, le plus fâcheux ce ne sont pas les gages que le Conseil fédéral donne à la droite (gages qui ne sont pas nouveaux, mais « simplement » plus inquiétants, vu la situation économique), ce qui est grave, c'est que le Conseil fédéral se laisse prendre en trompe-l'œil.

DANS CE NUMÉRO:

Pp. 2/3: Annexe de l'éditorial: Pleins feux sur l'accroissement des dépenses — L'« impasse budgétaire »; pp. 4/5: **Le biberon, bénédiction ou malédiction dans les pays du tiers-monde ?;** p. 6: **Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Le démon guerrier — Point de vue: L'autre manière de...;** p. 7: **Courrier: Réforme de l'Etat — La semaine dans les kiosques alémaniques: L'envers du miracle — Baromètre: Le nerf de la guerre;** p. 8: **Les mots de Willy Ritschard.**

Pleins feux sur l'accroissement des dépenses

Par la volonté manifeste des autorités fédérales, tout le débat sur la lutte contre l'inflation est polarisé sur les mesures à prendre pour s'opposer aux excédents de dépenses. Pas d'autre programme qu'un plan de restrictions budgétaires ! Pas de réflexion sur les inégalités d'engagement des différentes couches sociales dans notre pays au chapitre des restrictions, pas de coup d'arrêt aux privilèges (voir page 7) ! Pleins feux sur l'accroissement des dépenses, rendu responsable de la crise ! Déjà à l'article 4 de la « Loi fédérale instituant des mesures complémentaires destinées à restaurer l'équilibre des finances fédérales », la « prévention des crises » était envisagée sous cet angle partiel : « Le Conseil fédéral prend, dans le cadre de la planification des dépenses, les dispositions nécessaires pour le cas d'une récession économique ». Et c'est toujours sur ce même terrain que l'on va s'affronter lors de la prochaine session des Cham-

bres. Lors de son dernier rendez-vous d'été, le Conseil national avait approuvé un amendement proposé par sa commission : « Au cours des années 1975 à 1979, les décisions entraînant une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes par rapport aux propositions du Conseil fédéral doivent être adoptées dans chaque conseil à la majorité de tous les membres ». Une proposition qui, certes, ne manque pas d'importance, mais qui contribuera, si elle est comme prévu contestée aux Etats, à ramener une fois de plus l'attention sur les finances publiques, comme si du seul contrôle de celles-ci dépendait l'efficacité de notre combat contre l'inflation.

Des manœuvres d'intoxication

Il y a là une atmosphère d'intoxication dont il est difficile de se défaire pour jeter les bases d'un

L'« impasse budgétaire »

Préciser les termes de l'« impasse budgétaire » fédérale, c'est rappeler les chiffres suivants.

C'est en 1971 que la Confédération est véritablement entrée dans une période d'impasses budgétaires; jusqu'alors, les comptes financiers n'étaient le plus souvent qu'à peine équilibrés. Pour les trois seules années 1971, 1972 et 1973, la Confédération a enregistré un excédent de dépenses de l'ordre de 1300 millions au total. De 1946 à 1970, les excédents de recettes (permanents à deux exceptions près : en 1952, lors de la guerre de Corée, et en 1967) avaient atteint au total un peu plus de 5 milliards de francs, soit à peu près 200 millions par an (d'où la possibilité d'amortir une bonne partie des charges résultant de la dernière guerre mondiale, d'avancer quelque 2800

millions de francs pour la construction de routes nationales, de satisfaire en partie les besoins financiers des CFF, etc.).

Les dépenses de la Confédération ? Celles-ci, de 1960 à 1973, se sont accrues de près de 350 pour cent; elles ont donc augmenté de quatre fois et demie. Cette expansion s'est produite pour près de la moitié durant les années 1970 (4 milliards sur un total de 9 milliards). Les recettes n'ont en revanche progressé que d'environ 230 pour cent au cours de la même période et n'ont donc qu'un peu plus que triplé. Sur un total de 7,5 milliards, l'augmentation afférente aux années postérieures à 1970 n'a été que de 2,9 milliards en dépit de la révision du régime financier et du relèvement de l'imposition du tabac, de l'alcool et des carburants. Au cours de ces trois seules années, l'augmentation des recettes a ainsi été inférieure de plus d'un milliard à l'accroissement des dépenses.

programme plus large, qui assure les bases d'une participation de tous, et non pas prioritairement des couches moyennes, aux privations jugées indispensables. On admirera, dans cette perspective, les efforts de la Société pour le développement de l'économie suisse pour noyer le poisson et accélérer le freinage des dépenses comme une panacée universelle (cf. Revue des faits de la semaine, numéro 36/1974) : c'est le chantage voilé à la votation de décembre. Les auteurs concluent leur article sur les finances de la Confédération par ces mots :

« L'arrêté fédéral sur le freinage des dépenses, approuvé par le Conseil national et recommandé par la commission du Conseil des Etats, n'aurait certes pas d'effets miraculeux. Il constitue pourtant une mesure qui, combinée à d'autres (qui restent encore partiellement à déterminer, ou n'ont été mises en œuvre que dans une mesure insuffisante) permettra au moins de lutter jusqu'à un certain point contre la tendance parlementaire qui a entraîné la Confédération sur la voie des déficits. Il faut que les Chambres se rendent compte

D'où le pronostic d'un déficit de 800 millions pour l'année 1974; ce qui équivaldrait, pour la trésorerie de la Confédération, à une diminution de ses ressources de l'ordre d'un milliard de francs.

Or on admet que ce montant représente le quart de ce que le marché financier peut consacrer, chaque année, aux emprunts publics, sans être trop fortement sollicité.

Alerte générale

D'où deux cris d'alarme à Berne :

a) Si la Confédération devait, dans la recherche des capitaux dont elle a besoin entrer à ce point en concurrence avec les autres collectivités publiques, les entreprises de forces motrices et l'économie privée, cela aurait nécessairement de graves

qu'elles ne peuvent pas se présenter devant le peuple sans avoir rien entrepris pour freiner les dépenses. Sinon, le peuple risque bien de se rebiffer contre les augmentations d'impôts envisagées. Le rapporteur de la commission du Conseil national s'est montré réaliste lorsqu'il a déclaré qu'« il incombe de contribuer au redressement de cette situation, en modérant la politique de dépenses, bref en procédant à des restrictions. Le peuple suisse ne semble pas croire que le parlement maintiendra cette politique d'économie. Aussi, apparaît-il indispensable de lui procurer des garanties au moment où il a à approuver les hausses fiscales ». Il reste à espérer que cette conception triomphera au niveau du Conseil des Etats. »

Le raisonnement fédéral type

Les autorités fédérales, elles, n'embouchent pas d'autres trompettes, lorsqu'elles soulignent « l'état critique des finances fédérales » : c'est la même

conséquences. Ses difficultés de financement ne manqueraient pas de se répercuter ipso facto sur les autres secteurs de notre économie et d'entraver par là même leur développement en freinant, voire en compromettant leur effort de rationalisation, seul garant d'une saine croissance. En outre, une augmentation sensible de la demande sur le marché financier entraîne inévitablement une hausse du taux de l'intérêt avec ses effets bien connus sur le taux hypothécaire, les loyers et le niveau général des autres prix.

b) Alors que la Confédération était autrefois en mesure de neutraliser jusqu'à un certain point les effets que les impasses budgétaires des cantons et des communes exercent sur l'économie du pays, elle contribue désormais elle-même à aggraver l'excès général de la demande et, partant, à stimuler les facteurs inflationnistes.

obsession de l'équilibre du budget, équilibre auquel on trouve toutes les justifications comme on le verra plus bas, et qui est à tel point porté aux nues qu'il se trouve être, semble-t-il, le seul point sensible de la situation. Dans le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale à l'appui des mesures complémentaires destinées à restaurer l'équilibre des finances fédérales, on pouvait lire les développements suivants qui restent parmi les plus significatifs de la démarche des autorités centrales influencées par la droite :

« Les nouvelles analyses effectuées depuis l'automne passé montrent que les perspectives touchant l'évolution des finances fédérales ne se sont pas améliorées, loin de là. Tout d'abord, les résultats du compte de 1973 sont d'environ 600 millions plus mauvais que les prévisions même les plus pessimistes le laissaient entrevoir; en outre, les estimations relatives à ces prochaines années se présentent aussi maintenant sous un jour plus défavorable. La détérioration rapide des finances de la Confédération et de ses deux grandes régions — CFF et PTT — a provoqué de sérieuses difficultés de trésorerie que nous n'avons pu surmonter, et dans une certaine mesure seulement, qu'en faisant de nouveau appel à l'emprunt et en utilisant les réserves encore disponibles. Outre que les mauvais résultats du dernier exercice ont créé une situation de départ encore plus défavorable, le renchérissement des produits pétroliers ne manquera pas non plus, selon toute probabilité, d'exercer une influence néfaste sur l'évolution future des finances fédérales. Il est donc d'autant plus urgent de prendre les mesures qui s'imposent car on ne saurait admettre que l'inflation soit encore stimulée par l'évolution des finances fédérales. En période de surexpansion économique persistante, la Confédération devrait au contraire réaliser comme autrefois des excédents de recettes et constituer des réserves pour des temps moins propices. Si, durant les nombreuses années marquées par un essor sans précédent, la situation des finances de la Confédération a régulièrement évolué de manière plus favorable qu'on le pré-

voyait, cela ne doit pas donner à croire qu'il en ira toujours ainsi à l'avenir. Ce serait également céder à une dangereuse illusion que d'admettre que la Confédération serait longtemps en mesure de supporter des impasses budgétaires de l'ampleur de celle qui résulte du compte de 1973.

L'apocalypse

» Certes, des temps de guerre ou de crise peuvent justifier, momentanément, l'impasse budgétaire et l'endettement de la Confédération. Nous n'en sommes pas là. En une période de plein emploi telle que celle que nous connaissons actuellement, les lourds excédents de dépenses de la Confédération

- » — épuisent les réserves qui seraient nécessaires en cas de difficultés,
- » — compromettent la continuité des engagements pris dans tous les domaines de l'équipement économique et social,
- » — grèvent le marché des capitaux et entravent l'essor harmonieux de l'économie, le développement de nouvelles sources d'énergie, ainsi que le financement des dépenses des cantons et des communes,
- » — contribuent à la hausse du taux de l'intérêt, au détriment en particulier du logement et de l'agriculture,
- » — alimentent et accélèrent l'inflation, en dépréciant d'autant l'épargne, les rentes et les salaires.
- » Si elle ne parvenait pas à conserver des finances saines, la Confédération perdrait toute crédibilité dans la lutte contre le renchérissement et porterait ainsi atteinte au crédit de l'économie suisse dans son ensemble. »

Le biberon, bénédiction et malédiction dans les pays du tiers-monde

Une société multinationale au pied du mur sur des points précis articulés sur une analyse fouillée de son activité : l'événement est à saluer avec intérêt, bien qu'avec les réserves d'usage.

C'est sur Nestlé que s'est porté l'attention d'un certain nombre de spécialistes. L'angle d'attaque (le mot propre pour qualifier la polémique actuellement en cours): les méthodes de vente des aliments pour bébés, et plus précisément le lait en poudre, dans les pays en voie de développement.

L'enjeu: d'énormes intérêts commerciaux (le géant britannique « Cow and Gate » est également sur la sellette), mais surtout l'avenir de populations entières livrées à la malnutrition, à la sous-alimentation.

La toile de fond: l'explosion démographique dans le tiers-monde, qui rend les marchés démesurés, mais qui multiplie aussi les problèmes du sous-développement à l'infini.

Au total, de multiples données, souvent contradictoires. Il s'agissait de débrouiller l'écheveau. C'est la tâche à laquelle s'est attelée « War on want », une organisation anglaise d'aide au tiers-monde, dans un rapport détaillé publié en anglais sous le titre « The Baby Killer » (traduit en allemand par le Groupe de travail pour le tiers-monde — « Arbeitsgruppe Dritte Welt » Postfach 1007, 3001 Bern —; une traduction en français est en cours).

Un travail d'une trentaine de pages exemplaire à bien des égards: ce n'était bien sûr pas une petite affaire que de cerner dans le monde entier l'activité coordonnée d'un groupe dont les visages sont aussi nombreux que ceux des régions dans lesquelles il s'implante. Et qui plus est, s'attaquer au marché du lait en poudre, qui a été, et qui restera selon toute probabilité la providence de popula-

tions entières aux prises avec la sous-alimentation, demandait une réelle finesse d'analyse.

Suivre la démarche des enquêteurs de « War on want », c'est d'abord dire les ravages de la sous-alimentation, que l'on tient à juste titre comme le problème numéro un du tiers-monde. Depuis quelques années, des études se sont poursuivies qui tentaient de suivre chez des adultes les dégâts engendrés pendant leur petite enfance par la sous-alimentation. Les conclusions se sont révélées converger: le risque est gigantesque de lésions irréversibles dans le cerveau; ceci sans revenir sur d'autres retards graves touchant au développement des fonctions intellectuelles, et par là même à l'insertion sociale (elle-même condition « sine qua non », pratiquement, d'une accélération du développement...).

Dans ces conditions, on conçoit que la question de la qualité de la nourriture à donner aux enfants ait des résonances tragiques, mais aussi des implications économiques impossibles à passer sous silence.

Sur la théorie, tout le monde est d'accord : le lait maternel est largement supérieur à tous les autres aliments pour bébés. Pour différentes raisons qui, toutes, sont déterminantes:

- a) il est supérieurement adapté aux conditions de vie de l'enfant (sa concentration peut changer selon les conditions climatiques, par exemple);
- b) il protège naturellement l'enfant contre les infections les plus diverses (par un mécanisme qui n'est pas encore tiré au clair);
- c) la nourriture au sein, puisque la mère qui allaite n'a pas ses règles, soulage les efforts entrepris souvent pour contrôler la hausse du taux de natalité;
- d) l'allaitement crée des conditions psychologiques plus propices à la naissance de rapports équilibrés entre l'enfant et la mère.

De son côté, la nourriture au biberon comporte des désavantages certains dus, principalement aux mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles elle est le plus souvent administrée à l'enfant. C'est ainsi que les plus récentes statistiques tenues à jour au Chili font état d'un taux de mortalité trois fois plus élevé chez les enfants nourris au biberon que chez ceux dont la mère n'a pas abandonné l'allaitement. A cela des causes diverses, dominées par l'apparition inévitable, semble-t-il, de la malnutrition lors du passage d'une forme de nourriture à l'autre.

Et les auteurs du travail de citer des exemples multiples, et dans le monde entier, de pays ayant eu à pâtir de programmes d'alimentation centrés sur la nourriture au biberon.

Dans ce contexte, on peut se demander pourquoi les mères abandonnent progressivement l'allaitement, contrairement à leurs intérêts les plus clairs. Comment se fait-il qu'au Chili, par exemple — mais c'est un cas extrême — alors qu'il y a vingt ans 95 % de tous les bébés âgés d'un an étaient encore nourris au sein, ne le sont plus aujourd'hui que 20 % des nouveau-nés de deux mois ?

Des enquêtes menées en Jamaïque peuvent apporter des premiers éléments de réponses. Il s'est avéré que, dans la région de Kingston, près de 90 % des mères ayant des enfants de six mois s'étaient converties au biberon; et parmi elles, 14 % affirmaient avoir cédé aux injonctions de nurses appointées par les sociétés spécialisées dans la vente de lait en poudre, ou avaient été induites en tentation par des échantillons gratuits; seulement 13 % avaient cessé de nourrir elles-mêmes parce qu'elles travaillaient, tandis que la grosse majorité soutenaient n'avoir plus assez de lait pour subvenir aux besoins de leurs rejetons.

Ces statistiques révèlent un aspect extrêmement délicat du problème: de nombreux médecins soutiennent que très rares sont les femmes, même

habitant dans des régions spécialement déshéritées, qui ne peuvent pas nourrir leurs enfants (dans un village campagnard du Nigeria, par exemple, cette proportion n'était pas plus haute que le 1 % des femmes examinées). Dans leur explication du phénomène de désaffectation de la nourriture au sein, les auteurs du rapport mettent l'accent principalement sur des causes sociales (attribut du modernisme, notamment) et économiques.

Comment ne pas voir en effet dans ce bouleversement de traditions ancestrales l'influence de nouvelles civilisations urbaines et industrielles, pour qui le sein est en passe de devenir d'abord un symbole sexuel, plus qu'une source de nourriture, et où surtout le statut professionnel de la femme l'empêche souvent d'allaiter ? Certains parlent même ici de « colonialisme laitier », c'est-à-dire de l'exportation systématique de modes de vie, totalement inadaptés aux pays en voie de développement, par des nations riches acculées à vendre leurs techniques pour les rentabiliser.

Lorsqu'on lit au début de la brochure destinée aux mères et distribuée par Nestlé qu'« il est recommandé de se laver soigneusement les mains avec du savon avant de préparer le repas de l'enfant », et lorsque l'on constate par ailleurs que le 66 % des ménages de la capitale du Malawi, une cible parmi d'autres des vendeurs de lait, ne disposent pas d'installations sanitaires tandis que 60 % n'ont tout simplement pas de cuisine, le hiatus apparaît nettement entre des méthodes commerciales mises au point selon des critères très occidentaux et l'état de sous-développement de « clients », livrés pieds et poings liés aux démarcheurs spécialisés. Un état de sous-développement encore plus tragique si l'on sait que l'effet bénéfique de la nourriture au biberon est totalement tributaire des conditions de propreté dans lesquelles elle est administrée... A cela s'ajoute que l'allaitement par la mère est nettement plus avantageux pour le budget des ménages concernés que l'achat systématique de lait en poudre...

Une des commissions spécialisées de l'ONU va même plus loin : selon les conclusions des experts intéressés à la question, la nourriture au biberon, qui est bien selon eux une alternative imaginable au lait de la mère, suppose l'existence d'un tel nombre de conditions pratiques que dans la plupart des cas l'expérience se solde par un échec (la mère n'a pas les connaissances suffisantes pour suivre les indications portées sur le mode d'emploi ; la mère, faute d'argent, « allonge » le mélange et provoque irrémédiablement un état de malnutrition chez l'enfant ; etc.).

Dès lors, le diagnostic général est relativement simple. On constate d'une part que toutes les portes, vu l'état d'urgence, sont ouvertes aux sociétés spécialisées dans les aliments pour bébés ; on constate aussi que tout dépendra de l'usage fait de la publicité et des efforts entrepris pour informer les mères avant d'en faire des clientes.

Et là, les auteurs du rapport n'y vont pas par quatre chemins ! Tout en admettant que les firmes qui se battent pour conquérir les marchés du tiers-monde se flattent de mener une campagne systématique d'information des mères, voire de prôner même le lait maternel, ils dénoncent certaines pratiques qui, pour faire partie de la guerre commerciale à base de concurrence effrénée et dressant les unes contre les autres les sociétés en question, « sont contraires à l'éthique et immorales dans le contexte du tiers-monde » :

— telles ces agentes de propagande, non qualifiées sur le plan médical, qui, sous le couvert d'une information nutritionnelle, vendent simplement leurs produits ;

— telles ces manœuvres pour induire des mères en tentation de lait en poudre alors qu'elles sont parfaitement en état d'assumer la nourriture de leurs enfants ;

— telles ces nurses, qualifiées elles, mais payées à la commission...

— telles ces distributions intensives d'échantillons dont la multiplication, dans les hôpitaux par

exemple, suffit à faire prendre de « mauvaises habitudes » aux mères qui viennent se faire soigner. Nestlé, pour sa part, conteste le bien fondé de ces accusations, remarquant notamment que la promotion pour ses produits vient toujours en contrepoint d'un effort entrepris pour convaincre les mères que le lait maternel est le meilleur des aliments pour leurs enfants.

La conclusion des enquêteurs de « War on want » ? Deux points qui rejoignent les recommandations de la commission de l'ONU spécialisée dans les questions touchant les protéines :

1. Les mères doivent être suivies et soigneusement informées sur la manière d'utiliser les produits ; pas seulement sur le dosage, mais encore sur la façon de les préparer et de les absorber hygiéniquement.

2. L'accès à ces aliments ne doit pas être fonction du niveau économique, mais déterminé par les besoins réels des enfants. Théoriquement, ces produits ne devraient être administrés qu'aux enfants qui ne prennent pas assez de poids à cause d'un allaitement maternel insuffisant. Dans ces cas-là, le lait en poudre devrait être distribué gratuitement et en petites doses (au maximum la quantité nécessaire pour une semaine). Un tel programme ne pourrait bien sûr être mis en œuvre qu'avec le soutien financier de l'Etat, de la communauté ou d'organisations d'entraide. En outre, ces aliments ne devraient être distribués qu'exclusivement par le canal des médecins et des centres médicaux officiels.

Des mesures qui sont non seulement urgentes, mais indispensables à l'équilibre planétaire.

En guise de conclusion, cette disposition en vigueur en Suède, où la mortalité infantile est la plus faible du monde :

« La publicité pour les produits remplaçant le lait maternel, qu'elle soit directement adressée au public tout entier ou qu'elle soit destinée à des familles isolées est interdite. Sont également interdites toutes actions ayant pour but de vendre de tels produits au rabais ».

POINT DE VUE

L'autre manière de...

Il était une fois un talus.

Ce talus n'avait pas très bonne mine et Michel eut une idée. Il se précipita alors comme une bombe chez nous et raconta son histoire. Le lendemain, il avait son tract — qui commençait comme ça : « Habitants de Cernier !... ».

Dédé trouva un panneau, Gugusse de la peinture, Zozo un piquet chez l'Albert. Tournesol, Lulu et toute une bande ramassèrent des inscriptions, au porte-à-porte. Globule, Flipper, Grangibus et Petigibus remuèrent de l'air. Il fallait des pelles, des pioches, un compresseur, des truelles, des chars, des tracteurs, tout un fourbi. Ils trouvèrent. Tout. Même de la bière. Pendant ce temps, Michel passait sa thèse et démontrait définitivement que tout, dans le cortège alumino-silicaté des sols du Haut-Jura, est largement dominé par la transformation de l'illite vers les smectites. (Le Conseil communal lui faisait un peu la gueule).

Ils travaillèrent, pendant une dizaine de jours. Le talus disparut. Dans la terre tamisée, le grand Favre — une tête de cochon mais un cœur en titanate de zirconium — vint planter ses mille cinq cents pervenches. Les plus belles. Celles qu'il se réservait. Fallait le faire.

Tout le monde était content.

Moralité statistique : 26 000 francs économisés pour la commune; cent soixante et une personnes sont venues travailler; cinquante-trois périodes de travail (soirées ou journées) ont été accomplies par des étrangers habitant la commune. Des gens qui s'ignoraient, maintenant, se connaissent. Et s'apprécient. Discutent, boivent des pots ensemble. Ont des idées. Veulent remettre ça. On parle déjà de la construction d'une piste de pétanque.

Et l'idée fait son chemin. Du côté du Cachot, elle flotte entre les sapins. Et à la Sagne, dans les ruminations de François...

C'est très simple, en fait : on redécouvre le travail communautaire, l'entraide, la corvée, en plus démocratique. Plutôt ça, de toute manière, que de payer des impôts, non ?

Le travail communautaire (par quartier, immeuble, commune) vous avez-vous ça dans un programme politique de parti, vous ?

Gil Stauffer

N.B. — Pour tous renseignements complémentaires, nous vous saurions gré de vous adresser à M. Michel Pochon, 7, rue du Pommeret, Cernier, tél. (038) 53 18 32. (Attention : il ne peut pas s'empêcher de hurler dans son téléphone).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le démon guerrier

Je lis dans la « Libera Stampa » du 7 septembre 1974 ces quelques lignes, à verser à un dossier déjà épais :

« Le Comité de soutien aux luttes des soldats communique ce qui suit : dans le cours de cette semaine, vingt-sept recrues de l'école de recrues sanitaires 240, à Tesserete, avaient signé une déclaration dans laquelle ils se refusaient à tirer contre des cibles ayant forme humaine. Cette

déclaration a été appuyée par quarante-sept recrues, qui ont proclamé leur solidarité avec les signataires de la dite déclaration, qui affirmait le droit pour chaque recrue de refuser de tirer contre des cibles à forme humaine pour des raisons éthiques ou morales.

» Malgré cette déclaration de solidarité, les recrues qui refusaient ont été contraintes de tirer sur les cibles en question. Pour cela elles ont été placées à 3 mètres environ des cibles, avec l'ordre péremptoire de tirer.

» Une seule recrue a refusé jusqu'au bout. Ce

pour quoi on lui a laissé entendre qu'elle ferait de cinq à dix jours d'arrêts de rigueur.

» La décision définitive sera prise bientôt.

» Le matin du 4 septembre, le 70 % de la 1^{re} compagnie de l'ER san. 240 (quatre-vingts hommes environ) a fait une grève de la faim en signe de protestation et de solidarité avec la recrue qui doit être frappée de mesures répressives. L'autorité militaire veut être sûre que la troupe, même s'il s'agit de sanitaires, obéira aux ordres et acceptera de tirer même sur des concitoyens.

» En 1932, à Genève; en 1919 à Bâle; en 1918 à Granges, en lieu et place des cibles de carton à formes humaines, il y avait des paysans, des ouvriers, des travailleurs suisses : et l'obéissance à l'ordre de tirer a causé respectivement treize, cinq et trois morts et plus d'une centaine de blessés. »

— Espérons que l'autorité militaire ne mettra pas sa menace de punition à exécution;

— Voyons que le fait de faire tirer sur des cibles à formes humaines n'implique pas nécessairement — je dirais même : n'implique vraisemblablement pas — la volonté d'entraîner les soldats à faire feu le cas échéant *même sur des concitoyens*.

Reste que de nombreux jeunes gens se font verser dans les sanitaires précisément parce que pacifistes (et ne voulant par ailleurs pas se soustraire à leur devoir militaire), ils ne veulent pas porter d'armes du fait de leurs convictions morales ou religieuses — et cela, l'autorité ne l'ignore pas et ne peut pas l'ignorer.

Reste que d'un point de vue pragmatique, on ne voit pas quel avantage il y a à entraîner des recrues sanitaires au maniement du fusil, encore moins à tirer sur des cibles ayant forme humaine. Reste que tout cela est inacceptable et a le caractère d'une provocation délibérée.

Nos jeunes donnent parfois l'impression d'avoir le diable au corps. Mais ici, ce sont les « vieux » qui sont *possédés*. A moins qu'une fois de plus, Flaubert n'ait raison, et que la bêtise, l'insondable bêtise, dont il disait que rien ne donne mieux qu'elle l'idée de l'infini, ne soit l'explication...

J. C.

Réforme de l'Etat

Dans le numéro du 1er août de « Domaine Public », l'article de R.E. Germann souligne justement les insuffisances de notre imparfaite démocratie.

Sans vouloir prendre une position définitive sur les problèmes soulevés, je me permets quelques réflexions sur notre droit de référendum.

Cette disposition constitutionnelle agit comme un frein pour ralentir la marche du progrès social. Chaque fois qu'une loi à caractère progressiste se discute au Parlement, la crainte du référendum hante l'esprit de ses partisans et adversaires. La forme et le fond du futur acte législatif s'en ressentent. Il sortira des débats, adapté; sa portée pratique sera amoindrie. Les dispositions les plus importantes auront été amputées de formes trop constructives.

Selon la Constitution (art. 123), une modification, pour être adoptée, exige la majorité des cantons suisses, aussi bien que celle des électeurs. Cette disposition est loin d'être l'expression de la parfaite démocratie.

Soit une revision constitutionnelle à caractère social en votation dans nos vingt-deux cantons et trois demi-cantons.

Elle passe le cap du choix des électeurs avec une majorité suffisante. Mais, en ce qui concerne les cantons, on enregistre douze « oui » et treize « non » : le treizième « non » est un demi-canton qui détermine sa position négative avec un écart d'une dizaine de voix. La revision constitutionnelle, toute progressiste et intéressante qu'elle soit, est bloquée.

Nous nous trouvons là devant un fait légal, mais absurde. C'est là un des côtés faibles de notre démocratie suisse.

Il est grand temps qu'une mise à neuf de l'acte fédéral numéro un soit entreprise sérieusement.

Paul A. Meylan

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'envers du miracle

Dans le supplément du week-end de la « National Zeitung », et au moment où le sous-développement est plus que jamais à l'ordre du jour, après la conférence de Bucarest, une enquête particulièrement bien venue à noter cette semaine : le correspondant latino-américain du grand quotidien bâlois dresse le bilan de cinq ans de « miracle brésilien ».

A première vue les statistiques qui impressionnent beaucoup les hommes d'affaires helvétiques, et qui sont du reste largement diffusées dans l'Europe entière, sur le développement impressionnant du Brésil, semblent confirmées par la place de plus en plus considérable qu'occupe ce pays en Amérique latine, place qui, vu l'effacement progressif du Chili, ne manquera pas de s'élargir ces prochaines années.

Lorsque l'on y regarde de plus près, certains autres chiffres donnent à réfléchir; par exemple : le Brésil compte 100 millions d'habitants; sur ce total, un million se porte remarquablement bien, mais quelque 40 millions de citoyens de ce pays, qui compte potentiellement parmi les plus riches de la planète, sont sous-alimentés.

C'est dire que le bilan que l'auteur dresse pour la « NZ » est plus que nuancé quant à la réussite des régimes qui se sont succédé à Rio. Le texte en question est du reste mis en regard d'un certain nombre de citations de l'évêque brésilien bien connu, Dom Helder Camara, dont celle-ci : « Même s'il nous fait honte, aurons-nous le courage de tracer le parallèle suivant ? Autant, dans les pays en voie de développement, c'est sur le dos de millions de compatriotes qu'un petit groupe de riches privilégiés jouit de ses richesses, autant, à l'échelle mondiale, c'est avec la misère des pays pauvres que les super-grands édifient leur puissance ».

— Dans le magazine du « Tages Anzeiger » un climat d'exotisme en apparence avec l'abandon de l'actualité helvétique pour deux sujets de « politique étrangère » : il est certain en fin de compte que l'affaire de l'enlèvement de Patty Hearst, si elle est caractéristique d'une certaine facette des Etats-Unis, fournit des indications également sur notre avenir; de même le reportage du conseiller national Walter Renschler en Corée du Nord donne une idée sur les relations (diplomatiques ?) qui pourront exister entre cette république démocratique et la Suisse.

BAROMÈTRE

Le nerf de la guerre

Chaque année, le Parti libéral socialiste suisse, issu du Mouvement de l'économie franche, organise auprès de ses membres et sympathisants une collecte pour financer sa propagande. L'an passé, plus de 40 000 francs ont ainsi été réunis.

En 1974, les autorités du Parti libéral socialiste ont d'ores et déjà prévu que l'argent récolté sera réparti « grosso modo » en deux rubriques : les premiers 20 000 francs seront consacrés au développement du mensuel « Evolution », et le solde permettra de faire mieux connaître les buts du parti et le parti lui-même par des annonces qui paraîtront à l'occasion d'importantes votations populaires.

Notons que cet appel de fonds est accompagné d'une brochure. Cette année, elle est due à la plume de l'ancien conseiller national Werner Schmid, et intitulée « La Liberté perdue (Die verlorene Freiheit) », vingt-cinq années d'articles économiques » (sous-entendu : dans la Constitution fédérale).

L'importance des moyens financiers que les membres d'un parti mettent volontairement à sa disposition est aussi un important indice du militantisme.

Les mots de Willy Ritschard

Fiabilité des centrales nucléaires: « Dans l'alternative pénurie d'énergie ou insécurité, on ne saurait opter que pour la première solution, et cela même si l'on se garde de prendre à la légère les répercussions économiques de cette pénurie ».

Recherches d'autres sources d'énergie: « Nous consommons chaque année quelque 30 milliards de kilowatts-heure d'énergie électrique. Un dixième de centime par kWh représenterait trente millions par an. Je pense que le consommateur suisse accepterait une telle charge, à condition que les fonds soient utilisés pour une recherche judicieuse. On prouverait ainsi aux adversaires des centrales nucléaires qu'on recherche vraiment d'autres solutions. »

Lire les discours du chef du Département des transports et communications et de l'énergie, le conseiller fédéral socialiste Willy Ritschard, c'est presque toujours revenir à une certaine vulgarisation de la chose politique. L'humour et la fraîcheur de l'ancien homme d'Etat soleurois est un heureux dérivatif à la solennité fédérale. Mais il y a plus: s'exprimant récemment devant le Vorort à propos des problèmes posés par les transports et l'énergie, W. Ritschard s'est montré pour la première fois décidé (voir ci-dessus) à ne pas accepter la politique du fait accompli nucléaire: un maximum de précautions s'impose et surtout il s'agit de ne pas céder au chantage permanent à la pénurie d'énergie. Des réserves qui auront rassuré ceux qu'avait déçus la composition monocolore de la toute nouvelle commission pour une politique de l'énergie en Suisse.

Ministre de l'énergie, mais aussi ministre des transports et communications, W. Ritschard a aussi saisi l'occasion devant le Vorort d'exercer sa verve et son art des formules tranchantes à propos de l'automobile et de son règne incontesté sur les budgets familiaux. Le ton de son intervention transparaîtra mieux à travers une petite série de citations qui sont passées plus ou moins inaper-

ques dans l'ombre de la mise au point concernant les centrales nucléaires dans notre pays.

La phrase la plus intéressante: « Pour beaucoup de gens — et je ne m'exclus pas du nombre — la voiture est ce que l'on entend par « qualité de la vie ». Il faudra bien cependant apprendre à utiliser l'auto avec discernement. Seule solution: créer des alternatives judicieuses à l'excessive circulation routière ».

Mais il y eut encore:

La contagion de l'asphalte

— Si l'on voulait parquer toutes les automobiles helvétiques l'une à côté de l'autre, une surface de 50 km² serait nécessaire. Aussi grande que le lac de Lugano. Mais ce n'est encore qu'une hypothèse peu significative; car les autos ont également besoin de routes et de terrains de manœuvres. Aujourd'hui, à cet effet, près de 1000 km² de la Suisse sont asphaltés. Soit l'étendue du canton de Thurgovie. Si l'on admet les prévisions du spécialiste helvétique de l'aménagement du territoire, le professeur Rotach, ce sera, d'ici à l'an 2000, l'équivalent des cantons de Schaffhouse et d'Appenzell Rhodes extérieures qui y passera.

— On admet que l'automobile est responsable pour 50 % de la pollution de l'air. Dans les villes à grande circulation, chacun est condamné à devenir fumeur malgré lui. Les moutons eux, qui paissent le long des routes nationales, ont résolu leur problème de surpopulation: ils n'ont tout simplement plus de progéniture.

Vaine concurrence

— En définitive, celui qui paie ses impôts supporte le déficit des chemins de fer, mais aussi contribue à la construction de routes toujours plus nombreuses. Ne serait-il pas en fin de compte plus intelligent de construire des chemins de fer en suffisance, qui pourraient dès lors devenir rentables,

et épargner en fin de compte de l'argent jusqu'ici englouti par les routes ?

— Un deuxième réseau de routes nationales, ou même l'agrandissement de celui qui a été prévu jusqu'ici ne saurait entrer en ligne de compte, quand bien même les conducteurs de voitures seraient disposés à le financer par des droits supplémentaires sur la benzine. Le concéder reviendrait à élever à Franz Weber de son vivant une statue à côté de Guillaume Tell.

— Les transports et l'énergie ne sont pas simplement des domaines de l'économie où tout rentre dans l'ordre automatiquement, sans que l'on y touche. Ils influent profondément sur notre société et acquièrent de la sorte une grande importance politique, si bien que l'Etat ne peut plus, dans ce domaine non plus, se contenter d'enregistrer des faits accomplis. Il est condamné à l'action, qu'il le veuille ou non. Plus tôt nous fixerons ensemble cette action et plus nous nous efforcerons de trouver en commun des solutions favorables au bien public.

Saisons

Saisons d'Hiroshima
Nul n'avait plus
La tête
A rien
Qui se souviennne.

La Mort avait brouté
la mort et sa mémoire.

Nul cri cardant
Là-bas
Sa laine épouvantable

Aux gibets de la pluie
Un ciel neutre
Pendait.

Gilbert Trolliet